

ANEVIA

Société Anonyme

79, rue Benoît Malon
94250 Gentilly

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

J.N.B.
47, boulevard du Château
92200 Neuilly-sur-Seine

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cédex

ANEVIA

Société Anonyme
79, rue Benoît Malon
94250 Gentilly

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée générale de la société ANEVIA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ANEVIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

ANEVIA

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels qui présentent :

- le contexte dans lequel a été appliqué le principe de continuité d'exploitation,
- le changement de présentation des retenues à la source.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

ANEVIA

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Los de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

ANEVIA

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liés à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neully-sur-Seine et Paris-La-Défense, le 5 avril 2019

Les commissaires aux comptes

J.N.B.



Nicolas BENZAQUEN

Deloitte & Associés



Anne PHILIPONA-HINTZY



Société Anonyme au capital de 217.348,90 euros

Siret : 44881968000043
Code APE : 5829A

Siège social :

**79 rue Benoît Malon
94250 GENTILLY**

**Comptes annuels
au
31/12/2018**

Bilan Actif

Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	1 617	1 617		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	168 525	165 606	2 919	1 226
Fonds commercial	549 853		549 853	
Autres immobilisations incorporelles	124 103	122 430	1 673	6 710
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	9 155	9 155		430
Installations techniques, matériel, outillage	1 117 078	862 999	254 079	213 213
Autres immobilisations corporelles	777 222	513 181	264 041	264 363
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	75		75	75
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	211 768	3 320	208 448	187 424
ACTIF IMMOBILISE	2 959 396	1 678 308	1 281 088	673 440
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	516 461	212 293	304 168	251 508
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 367		4 367	4 169
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 770 505	58 397	2 712 108	3 824 105
Autres créances	1 672 312		1 672 312	992 591
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	1 667 663		1 667 663	2 312 831
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	237 818		237 818	197 379
ACTIF CIRCULANT	6 869 125	270 690	6 598 436	7 582 583
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	8 606		8 606	34 453
TOTAL GENERAL	9 837 128	1 948 998	7 888 130	8 290 477

Bilan Passif

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 217 007)	217 007	177 616
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 918 239	901 897
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	17 756	17 756
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes Report à nouveau)	5 365	5 365
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(2 638 017)	(738 718)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	(479 650)	363 916
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		400 000
AUTRES FONDS PROPRES		400 000
Provisions pour risques	119 128	100 453
Provisions pour charges		
PROVISIONS	119 128	100 453
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 749 071	2 825 996
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		4 190
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	27 694	
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 396 300	1 292 923
Dettes fiscales et sociales	2 215 815	1 931 719
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 864	
Autres dettes	95 051	55 309
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 756 804	1 303 241
DETTES	8 243 598	7 413 378
Ecarts de conversion passif	5 053	12 730
TOTAL GENERAL	7 888 130	8 290 477

Compte de résultat

Exprimé en €

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises	73 512	925 278	998 790	3 314 830
Production vendue de biens	1 450 963	7 385 665	8 836 627	5 918 324
Production vendue de services	727 172	3 595 594	4 322 766	3 367 347
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 251 647	11 906 537	14 158 184	12 600 500
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			8 450	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			264 959	764 919
Autres produits			180 755	185 083
PRODUITS D'EXPLOITATION			14 612 347	13 550 502
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			3 178 080	2 255 165
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(84 305)	318 517
Autres achats et charges externes			5 143 993	3 745 587
Impôts, taxes et versements assimilés			503 862	299 635
Salaires et traitements			5 928 696	4 680 126
Charges sociales			2 706 647	2 136 588
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			238 185	230 728
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			238 109	821 033
Dotations aux provisions			59 456	34 453
Autres charges			377 800	409 277
CHARGES D'EXPLOITATION			18 290 522	14 931 110
RESULTAT D'EXPLOITATION			(3 678 175)	(1 380 608)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			2 747	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			2 747	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			3 320	
Intérêts et charges assimilés			80 012	69 847
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			83 332	69 847
RESULTAT FINANCIER			(80 586)	(69 847)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(3 758 761)	(1 450 455)

Compte de résultat (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 930	17 421
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 930	17 421
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(5 628)	(8 099)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	114 844	26 901
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	109 216	18 802
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(104 286)	(1 381)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(1 225 030)	(713 118)
TOTAL DES PRODUITS	14 620 024	13 567 923
TOTAL DES CHARGES	17 258 041	14 306 641
BENEFICE OU PERTE	(2 638 017)	(738 718)

MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Libellé	Ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Clôture de la période
Capital souscrit-appelé-versé	177 616	39 391		217 007
Primes d'émission	877 276	1 178 373	797 732	1 257 917
Prime d'apport		792 576	159 125	633 451
Bons de souscription d'actions	24 621	2 250		26 871
Réserve légale	17 756			17 756
Autres réserves	5 365			5 365
Report à nouveau	-			-
Résultat de l'ex. précédent	- 738 718	738 718		-
Total avant résultat	363 916	2 751 308	956 857	2 158 367
Résultat de la période			2 638 017	2 638 017
TOTAL APRES RESULTAT	363 916	2 751 308	3 594 873	479 649

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Exprimé en €

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	31/12/2018	31/12/2017
<u>Flux de trésorerie liés à l'activité</u>		
Résultat Net	(2 638 017)	(738 718)
+ Dotation aux amortissements et aux provisions nettes des reprises (à l'exclusion des provisions sur actif circulant)	254 673	259 152
- Transferts de charges au compte de charge à répartir		
- Plus value de cession, nettes d'impôts	(8 403)	9 480
= Marge brute d'autofinancement	(2 391 746)	(470 086)
- Variation des Stocks (+ : diminution ; - : augmentation)	(31 948)	300 012
- Variation des Créances d'exploitation (+ : diminution ; - : augmentation)	1 295 063	(1 813 933)
+ Variation des dettes d'exploitation (+ : augmentation ; - : diminution)	2 721	20 102
- Variation des autres créances liées à l'activité (+ : diminution ; - : augmentation)	(661 379)	308 104
+ Variation des autres dettes liées à l'activité (+ : augmentation ; - : diminution)	556 788	77 199
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(1 230 503)	(1 578 603)
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>		
- Frais d'acquisition de Keepixo	(158 768)	
- Position de Trésorerie de Keepixo à l'ouverture	256 790	
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(4 000)	-
- Acquisitions d'immobilisations corporelles	(196 527)	(238 259)
- Acquisitions d'immobilisations financières	(10 469)	(33 217)
+ Cessions d'actifs immobilisés non financiers	2 187	-
+ Cessions d'immobilisations financières	4 674	10 709
+/- Variation des dettes & créances relatifs aux filiales et participations	24 495	(441)
+/- Variation des dettes & créances relatifs aux immobilisations incorporelles et corporelles	2 864	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(78 754)	(261 208)
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>		
+ Augmentations de capital en numéraire	1 145 283	1 869 724
- Réduction de capital	-	-
- Dividendes versés	-	-
+ Emission d'emprunts	-	500 000
- Remboursements d'emprunts	(481 195)	(303 226)
- Remboursements d'avances	-	-
+ Subvention d'investissements reçues	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	664 088	2 066 498
<u>Variation de trésorerie</u>		
Incidence des variations de change		
Trésorerie d'ouverture	2 312 832	2 086 144
Trésorerie de clôture	1 667 663	2 312 831
Variation de la trésorerie nette	(645 169)	226 687

L'acquisition de Keepixo a été financée intégralement par échange de titres, et n'impacte les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement qu'à hauteur des frais d'acquisition.

Les flux de trésorerie présentés ci-dessus correspondent à l'ensemble des flux nets des comptes de banque ou établissements financiers. Les disponibilités à l'actif du bilan présentent en revanche les soldes débiteurs.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Introduction

Annexe aux comptes annuels, dont le total du bilan est de 7 888 130 euros et dont le chiffre d'affaires est de 14 158 184 euros. Le résultat est une perte de 2 638 017 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 26 mars 2019.

1. Faits caractéristiques

Acquisition et fusion avec la société Keepixo SAS

Suite à la décision du conseil d'administration du 2 mars 2018, la société Anevia a signé un traité d'apport avec l'associé unique de Keepixo SAS prévoyant l'apport en nature des actions Keepixo à Anevia, financé intégralement par échange de titres, par voie d'émission d'actions nouvelles Anevia. La société Keepixo SAS, a pour objet la conception, le développement, la vente, la représentation, la distribution de tous produits logiciels, produits connexes et prestations liées à la chaîne de transmission numérique, notamment l'encodage de contenus en vue de leur utilisation sur le réseau Internet.

Le 12 avril 2018, l'assemblée générale a approuvé l'acquisition de Keepixo SAS par Anevia.

Le conseil d'administration du 17 mai 2018 a décidé de procéder à la fusion simplifiée de Keepixo par apport à la Société de l'intégralité de son actif et de son passif, avec effet rétroactif au 1er janvier 2018. L'actif net de la société absorbée s'élevait à 258 083 €.

La société a donc procédé à l'intégration comptable des éléments d'actif et de passif de la société Keepixo au 1er janvier 2018 et a procédé à l'enregistrement comptable des opérations de la société Keepixo à compter de cette date, en appliquant les règles et méthodes comptables pratiquées par Anevia.

La fusion a entraîné un mali de fusion de 549 853 €. Ce mali ne pouvant faire l'objet d'une affectation précise aux éléments d'actifs apportés, il est comptabilisé en fonds de commerce et suivra les règles de dépréciation applicables aux fonds commerciaux.

Emission et attribution de BSA2017C

Le 12 avril 2018, le conseil d'administration, agissant conformément à la délégation consentie par l'assemblée générale du 18 mai 2017 à la quatorzième résolution, a émis et attribué 15.000 BSA 2017C au profit de salariés de la société Keepixo. Chacun des BSA 2017C émis donne droit à la souscription d'une action ordinaire nouvelle de la Société moyennant un prix d'exercice de 2,86€ soit 0,05€ de valeur nominale et 2,81€ de prime unitaire, sous réserve d'ajustement dans les conditions légales et réglementaires.

Imputation du report à nouveau débiteur sur le poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport »

Le conseil d'administration du 17 mai a proposé à l'AG d'imputer le report à nouveau débiteur sur le poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport » afin d'apurer ledit report à nouveau débiteur à concurrence du montant de la perte de l'exercice 2017.

L'assemblée générale du 28 juin 2018 a ainsi décidé d'apurer le report à nouveau débiteur à concurrence de 738.718 euros par imputation sur le poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport ».

En conséquence de cette imputation le poste « Report à nouveau » a été soldé et le poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport » présentait un solde créditeur de 901.897 euros à l'issue de cette assemblée générale.

Modification des conditions d'exercices des BSA2017

L'assemblée générale du 28 juin 2018 a décidé, après en avoir été autorisée par l'assemblée générale des porteurs desdits BSA2017 tenue le même jour, la modification des conditions d'exercices desdits BSA2017, de sorte que les BSA peuvent être exercés jusqu'au 31 décembre 2018 (et non plus jusqu'au 24 juillet 2018) et à un prix d'exercice de 3 euros par action (et non plus 4,7 euros par action).

Constatation de l'exercice des BSA 2017 au cours de l'exercice 2018

- Le conseil d'administration du 30 janvier 2018 a constaté l'exercice de 438 BSA du mois de novembre et décembre 2017, donnant droit à la souscription de 73 actions nouvelles de la Société et a en conséquence pris acte que le capital social de la Société a été porté à 177 619,45 €, divisé en 3 552 389 actions de 0,05 € de valeur nominale chacune, de même catégorie, intégralement libérées.

- Le conseil d'administration du 2 mars 2018 a constaté l'exercice de 18 BSA au cours des mois de janvier 2018, donnant droit à la souscription de 3 actions nouvelles de la Société et a en conséquence pris acte que le capital social de la Société a été porté à 177 619,60 €, divisé en 3 552 392 actions de 0,05 € de valeur nominale chacune, de même catégorie, intégralement libérées.

- Le conseil d'administration du 29 novembre 2018 a constaté, au cours des mois de mars à novembre 2018, l'exercice de 576 BSA selon leurs conditions initiales (prix d'exercice de 4.7 € par action) et de 2.688 BSA selon les nouvelles conditions (prix d'exercice de 3 € par action). En conséquence, le conseil a pris acte que le capital social de la Société a été porté à 193.006,80 euros, divisé en en 3.860.136 actions de 0,05 euros de valeur nominale chacune, de même catégorie, intégralement libérées.

Emission de 480 000 BSA 2018 par placement privé

La Société a lancé une augmentation de capital de 1,2 million d'euros par émission d'actions à bon de souscription d'action (ABSA 2018) pouvant être portée à un maximum de 2,4 millions d'euros en cas d'exercice de l'intégralité des BSA 2018, avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'un placement privé, conformément à la 10ème résolution approuvée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 28 juin 2018, à l'autorisation du Conseil d'administration du 29 novembre 2018 et à la décision du Président Directeur Général du 18 décembre 2018.

Le 19 décembre 2018 la Société a annoncé la réalisation de son augmentation de capital par émission d'ABSA 2018 avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'un placement privé.

La Société a émis 480.000 ABSA 2018 d'une valeur nominale unitaire de 0,05 €, au prix unitaire de 2,50 €, prime d'émission incluse, pour un montant total de 1,2 million d'euros, représentant 11,06% du capital social post-opération de la Société.

Un (1) BSA 2018 donnera à son titulaire le droit de souscrire à une (1) action ordinaire d'une valeur nominale de 0,05 € à un prix de souscription de 2,50 euros par action ordinaire, soit une augmentation de capital complémentaire d'un montant total de 1.200.000 euros (prime d'émission incluse) en cas d'exercice de l'intégralité des BSA 2018.

Les BSA 2018 seront détachables au gré du souscripteur et transmissibles librement. Leur transfert résultera de l'inscription des titres au compte-titre de l'acquéreur.

Les BSA 2018 feront l'objet d'une cotation sur le marché au plus tard à compter du 30 mars 2019. La Société a annoncé le 5 mars 2019, la cotation sur le marché Euronext Growth des BSA 2018 dès le 8 mars 2019.

Les fonds ont été levés auprès d'investisseurs qualifiés domestiques, conformément aux articles L.225-136 du Code de commerce et L.411-2 II du Code monétaire et financier.

A la suite de cette émission d'ABSAs 2018, le capital social de la Société s'élevait à la somme de 217.006,80 euros divisé en 4 340 136 actions ordinaires de 0,05 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Contrats de liquidité

Au cours de 2018, Anevia a continué le contrat de liquidité d'un montant de 150 K€ conclu avec la société Gilbert Dupont en 2014, dans lequel Anevia donnait mandat à Gilbert Dupont d'intervenir pour son compte sur le Marché en vue de favoriser la liquidité de transactions et la régularité des cotations des Titres.

Anevia a procédé à un apport complémentaire de 20 K€ en date du 23 octobre 2018 sur ce contrat de liquidité.

Au 31 décembre, figuraient au compte de liquidité 10.615 titres Anevia d'une valeur brute de 22 K€ et un solde en espèces de 12 K€.

Evénements importants survenus depuis le 31 décembre 2018

Le conseil d'administration du 29 janvier 2019 a constaté, au cours du mois de décembre 2018, l'exercice de 41.052 BSA donnant lieu à la création de 6.842 actions nouvelles de la Société. En conséquence, le conseil a pris acte que le capital social de la Société a été porté à 217.348,90 euros, divisé en en 4.346.978 actions de 0,05 euros de valeur nominale chacune, de même catégorie, intégralement libérées.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

Les comptes annuels de la société sont établis selon les normes et méthodes comptables définies par le règlement ANC 2016-07 du Collège de l'Autorité des Normes Comptables relatif au PCG 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des Comptes Annuels.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Nouvelle présentation des retenues à la source sur ventes de logiciels et prestations de services réalisées à l'étranger

La société a réalisé un changement de présentation sur la comptabilisation des retenues à la source.

À partir du 1er janvier 2018, la société comptabilise les retenues à la source prélevées par certains clients étrangers dans un compte de charges d'impôts et taxes et non plus directement en diminution du chiffre d'affaires.

Leur montant sur l'année 2018 s'élève à 189 386 €.

Continuité d'exploitation

Les comptes de 2018 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation. En effet, les prévisions de trésorerie établies pour les douze prochains mois font apparaître une situation de trésorerie positive. Elles tiennent notamment compte des éléments suivants :

- Un préfinancement du CIR 2018 pour un montant de 1 M€ encaissé en mars 2019
- Un différé de remboursement de l'ordre de 600K€ obtenu de la part de la BPI
- Un renforcement des fonds propres par l'exercice de 240.000 BSA, sur les 480 000 ABSA émises en décembre 2018, au prix de 2,5 € au plus tard à la date du 30 juin 2019 à hauteur de 600 K€.

Par ailleurs, il est à noter que les 240 000 autres BSA peuvent être exercés jusqu'au 19 décembre 2021, au prix de 2,50 €, permettant une levée de fonds complémentaire de 600 K€.

Recours à des estimations

Pour établir ces informations financières, la Direction de la société doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction de la société procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes. Les principales estimations faites par la direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels et incorporels, les créances clients, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel.

Frais de recherche et développement

L'entreprise a opté depuis sa création pour la comptabilisation en charges des frais de recherches et développements. Pour l'exercice 2018, le montant des frais de recherche et développement comptabilisé en charges s'élève à 4 282 K€.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (frais d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts nécessaires à l'acquisition de ces immobilisations ne sont pas pris en compte dans la détermination du coût d'acquisition.

Le poste immobilisations incorporelles comprend pour l'essentiel :

- Les licences et logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de production
- Les fonds commerciaux acquis y compris la quote-part des malis non affectés aux actifs identifiables apportés.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat ou création. Une dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

La valeur recouvrable est appréciée, pour les titres de participation, sur la base de la situation nette comptable à la clôture.

Actions propres et contrat de liquidité

La Société a confié en 2014 à la société de Bourse Gilbert Dupont la mise en œuvre d'un contrat de liquidité d'un montant de 150 K€. A la date de signature du contrat, les sommes remises à la société de Bourse ont été comptabilisées en « Autres créances immobilisées » pour tenir compte de leur indisponibilité.

Les actions propres acquises sont inscrites dans les comptes de la société en « Actions propres ».

Les plus et moins-values de chaque opération sont enregistrées au compte de résultat, sans possibilité de compensation. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur d'inventaire, constituée par le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice, est inférieure à la valeur historique.

Stocks

Les stocks sont constitués de produits finis correspondant principalement à des serveurs neufs, des cartes et des pièces détachées et sont évalués au prix d'achat hors taxes, selon la méthode du « coût moyen unitaire pondéré ».

Le cas échéant, des provisions pour dépréciation sont constituées au cas par cas, lorsque la valeur nette de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente est inférieure à la valeur comptable.

Créances clients

Les créances clients sont constatées lors du transfert des risques et avantages aux clients.

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur nominale.

Affacturage

La société a signé un contrat d'affacturage avec la société Cofacredit en 2012.

Dans la mesure où Anevia dispose d'un droit de tirage sur le factor pour un montant égal à celui de la créance hors retenue de garantie et commissions, la réserve disponible a été comptabilisée en disponibilités. Le fonds de garantie et la réserve indisponible sont comptabilisés en Autres Créances.

Dépréciation d'actifs

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test annuel de valorisation. Ce test de valorisation est basé sur la comparaison entre la valeur nette comptable de ces actifs et leur valeur d'utilité ou de marché. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs. Une dépréciation du montant de la différence est enregistrée le cas échéant.

Les autres immobilisations font l'objet de test de dépréciation dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier la présence d'un indice de perte de valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif supérieure à l'effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif ;
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, intervenus, au cours de l'exercice ou dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu.

Indices internes :

- Existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société. Elle résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de la clôture, de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

Disponibilités en euros

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Les charges ou produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les créances, disponibilités et dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Capitaux propres

En application de la méthode préférentielle, les frais relatifs à l'augmentation de capital corrélative à l'apport des titres keepixo ont été imputés sur le montant des primes d'émission.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation actuelle résultant d'événements passés à l'égard d'un tiers qui provoquera de manière certaine ou probable une sortie de ressources estimable de façon fiable au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Les provisions sont évaluées en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en cours ou dont elle est menacée) qui pourrait avoir ou a eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société.

Avances conditionnées

La société bénéficie depuis 2013 d'avances remboursables conditionnées de la part d'OSEO, qui étaient présentées en Autres Fonds Propres jusqu'au 31/12/2017 dans la mesure où leur remboursement n'était pas certain. La Société ayant commencé à rembourser cette avance conditionnée, le montant de 400 K€ comptabilisé en autres fonds propres a fait l'objet d'un reclassement en Emprunts et dettes financières divers tel que décrit dans le paragraphe 9.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu lorsque les risques et avantages du produit ou du service sont transférés au client. En pratique, le transfert des risques et avantages dépend des types de produits et/ou services prévus aux contrats :

- Les ventes de systèmes et licences sont reconnues lors de la mise à disposition
- Le chiffre d'affaires lié aux prestations de maintenance est étalé sur la durée du contrat au prorata temporis
- Le chiffre d'affaires généré par les Prestations annexes et prestations de conseil est reconnu selon la méthode à l'avancement par les coûts.

Crédit d'impôt recherche

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel et qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de leurs activités de recherche. Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été engagées. L'entreprise ne payant pas d'impôt sur les sociétés elle demande le remboursement du crédit impôt recherche. Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en diminution du poste « Impôts sur les bénéfices ».

Crédit d'impôt Innovation

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel et qui effectuent des dépenses d'innovation peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de leurs activités d'innovation. Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses d'innovation ont été engagées. L'entreprise ne payant pas d'impôt sur les sociétés, elle prévoit de demander le remboursement du crédit impôt innovation. Le crédit d'impôt innovation est comptabilisé en diminution du poste « Impôts sur les bénéfices ».

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Un produit à recevoir au titre du CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunération payées dans l'exercice.

Option retenue sur la présentation dans les états financiers : le CICE est comptabilisé en impôt négatif en diminution de l'IS, comme les autres crédits d'impôt.

Ce crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité, à travers notamment des efforts en matière de recherche, d'innovation, et de prospection de nouveaux marchés.

Présentation des gains et pertes de change liés à des créances commerciales

Afin de se conformer au règlement ANC 2015-05, la Société a enregistré sur l'exercice, en résultat d'exploitation les résultats de change sur les dettes et créances commerciales. Ces résultats étaient jusqu'à présent comptabilisés en résultat financier.

Extrait du règlement ANC 2015-05

« Le résultat de change peut être enregistré en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations l'ayant généré. Il est ainsi prévu d'enregistrer en résultat d'exploitation les résultats de change sur les dettes et créances commerciales. Le risque de change sur ces éléments est en effet lié à l'exploitation au même titre, par exemple, que les dépréciations de créances commerciales déjà enregistrées en résultat d'exploitation.

A cet effet, un sous-compte de la classe 65 (autres charges de gestion courante) et son équivalent en classe 75 sont créés. »

3. Immobilisations

Mouvement des immobilisations brutes

Immobilisations

Exprimé en €				
Rubriques	Début d'exercice	Absorption Keepixo	Acquisit., apports	
Frais d'établissement		1 617		
Frais de développement				
Concessions brevets, et droits similaires	164 526			4 000
Fonds commercial				549 852
Autres immobilisations incorporelles	54 206	69 897		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	218 732	71 514		553 852
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Const. install. générales, agenc., aménag.	9 155			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	586 208	418 801		112 070
Installations générales, agenc., aménag.	221 548	34 369		22 223
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	432 224	6 901		62 144
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 249 135	460 071		196 436
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	75	(807 936)		807 936
Autres titres immobilisés				0
Prêts et autres immobilisations financières	187 424	6 826		22 192
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	187 498	(801 110)		830 129
TOTAL GENERAL	1 655 365	(269 525)		1 580 417
Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement			1 617	
Frais de développement				
Concessions brevets, et droits similaires			168 526	
Fonds commercial			549 852	
Autres immobilisations incorporelles			124 103	
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			844 098	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			9 155	
Installations techn. matériel et outillages ind.			1 117 078	
Installations générales, agencements divers			278 140	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		(2 187)	499 082	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		(2 187)	1 903 455	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			75	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		(4 674)	211 768	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		(4 674)	211 843	
TOTAL GENERAL		(6 861)	2 959 396	

Mouvements des amortissements

Amortissements

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Absorption Keepixo	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement		1 617			1 617
Frais de développement					
Concessions brevets, et droits similaires	163 300		2 307		165 607
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	47 496	65 918	9 016		122 430
Avances, acomptes sur immo. incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	210 796	67 535	11 323		289 654
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations générales, agenc., aménag.	8 725		430		9 155
Installations techniques, matériel et outillage industriels	372 995	369 078	120 926		862 999
Installations générales, agenc. et aménag. divers	57 833	15 181	34 106		107 120
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	331 576	5 272	71 400	(2 187)	406 061
Emballages récupérables, divers					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	771 129	389 531	226 862	(2 187)	1 385 335
TOTAL GENERAL	981 924	457 066	238 185	(2 187)	1 674 988

Modes et durées d'amortissement

Désignation	Modes	Durées
Immobilisations incorporelles		
- Frais d'établissement	Non amorti	
- Autres immobilisation incorporelles		
- Fonds Commercial	Non amorti	
- Concessions, brevets et droits similaires	Linéaire	2 à 5 ans
- Frais de développement		
Immobilisations corporelles		
- Terrains		
- Constructions	Linéaire	5 à 10 ans
- Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
- Autres immobilisations corporelles	Linéaire	2 à 5 ans
- Instal, agencements, aménagements divers		
- Matériels de transport		
- Matériels de bureau et informatique		
- Emballages récupérables, divers		

Echéances des immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A moins d'un an	A plus d'un an
Participations évaluées par mise équivalence		
Autres participations		75
Autres titres immobilisés		
Prêts et autres immobilisations financières	45 039	166 729
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	45 039	166 804

Les immobilisations financières sont constituées de titres des filiales pour 75 euros, de dépôts de garantie pour 173 893 euros, et d'un contrat de liquidité pour 37 875 euros.

Ce contrat se répartit ainsi au 31/12/2018 :

- Liquidités : 12 369 euros
- Actions propres : 25 506 euros

Variation des actions propres

Nombre d'actions propres	
Détenues au 31/12/2017	3 913
Acquises au cours de la période	88 888
Vendues au cours de la période	82 186
Détenues au 31/12/2018	10 615

4. Stocks

La provision pour dépréciation comptabilisée s'élève à 212 293 euros au 31 décembre 2018.

5. Créances

Echéance des créances

Exprimé en €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	211 768	45 039	166 729
Clients douteux ou litigieux	12 517	12 517	
Autres créances clients	2 757 988	2 757 988	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	4 364	4 364	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	1 259 675	1 259 675	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	357 947	357 947	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	50 326	50 326	
Charges constatées d'avance	237 818	237 818	
TOTAL GENERAL	4 892 403	4 725 674	166 729

6. Affacturage

Les positions bilancielles à la clôture se décomposent comme suit :

Désignation	Affectation comptable	Montant
Fonds de garantie	Autres créances	132 545
Réserve indisponible	Autres créances	42 697
Réserve disponible	Disponibilités	664 395
	Total	839 638

Le montant des créances cédées s'élève à 671 077 euros au 31 décembre 2018

7. Comptes de régularisation actif

Désignation	Période		Exploitation	Financie r	Exceptionne l
	du	au			
Ch. Constatées d'avance - Frais généraux	01/01/2019	31/12/2019	163 205,28		
Ch. Constatées d'avance - Production	01/01/2019	31/12/2019	23 633,60		
Ch. Constatées d'avance - Retenue à la source	01/01/2019	31/12/2019	50 979,26		
	Total		237 818,14	0	0

8. Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre d'actions mouvementées	Valeur nominale (€)	Capital social (€)	Prime d'émission
1. Actions composant le capital social au début de l'exercice 2017	3 552 316	0,05	177 615,80	877 276,00
2. Actions émises au cours de l'exercice				
2.a Augmentation de capital de 15.360 € par émission de 307,200 actions nouvelles de 0,05 € de valeur nominale .	307 200	0,05	15 360,00	prime d'apport
2.b Augmentation de capital suite à l'exercice de 456 BSA	76	0,05	3,80	353,40
2.c Augmentation de capital suite à l'exercice de 3 264 BSA	544	0,05	27,20	1 768,00
2.d Augmentation de capital de 24.000 € par émission de 480.000 actions nouvelles de 0,05 € de valeur nominale .	480 000	0,05	24 000,00	1 176 000,00
3. Actions composant le capital social au 31 décembre 2018	4 340 136	0,05	217 006,80	2 055 397,40
Augmentation de capital suite à l'exercice de 41.052 BSA 2017donnant lieu à l'émission de 6.842 actions	6 842	0,05	342,10	20 183,90
4. Actions composant le capital social à la date du présent rapport	4 346 978	0,05	217 348,90	2 075 581,30

Bons de souscription d'actions

La Société a émis 495 000 bons de souscription d'actions (BSA) encore exerçables donnant droit à la souscription de 95 000 actions, selon les modalités suivantes :

Description	BSA 2017C	BSA 2018	BSA 2018-1	BSA 2018-2
Date d'attribution	12-avr.-18	18-déc.-18	18-déc.-18	18-déc.-18
Nombre de BSA initialement émis et attribués	15 000	240 000	120 000	120 000
Prix de souscription	0,15 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Nombre d'actions acquises sur exercice des BSA	0			
Nombre de BSA annulés ou caducs	0			
Nombre de BSA encore exerçables	15 000	240 000	120 000	120 000
Point de départ du délai d'exercice	Date d'émission	Date d'émission	Date d'émission	Date d'émission
Date limite d'exercice	11-avr.-23	19-déc.-21	19-déc.-21	19-déc.-21
Prix d'exercice (1)	2,86 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €
Ratio d'exercice avant introduction en bourse	N/A	N/A	N/A	N/A
Ratio d'exercice après introduction en bourse et augmentation de capital de juillet 2015 et mars 2017 (2)	1 action ordinaire par BSA 2017C à compter du 12/04/2018 ; 1 action ordinaire par BSA 2017C à compter du	1 action par BSA 2018	1 action par BSA 2018-1	1 action par BSA 2018-2
Montant nominal de l'augmentation du capital résultant de l'exercice des BSA	750,00 €	12 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €

Description	BSA 3	BSA 4	BSA 5 2013	BSA6	BSA 2015B	BSA 2017	BSA 2017B
Date d'attribution	29-juin-10	27-juin-11	20-sept.-13	14-oct.-14	15-févr.-16	17-juil.-17	26-sept.-17
Nombre de BSA initialement émis et attribués	1 500	500	1 600	42 400	30 000	3 551 218	30 000
Prix de souscription	0,10 €	0,10 €	0,10 €	0,61 €	0,15 €	0,00 €	0,15 €
Nombre d'actions acquises sur exercice des BSA	0	0	0	0	0	591 870	0
Nombre de BSA annulés ou caducs	1 000	0	1 600	35 900	0	2 959 348	0
Nombre de BSA encore exerçables	500	500	0	6 500	30 000	0	30 000
Point de départ du délai d'exercice	Date d'émission	Date d'émission	Date d'émission	Date d'émission	Date d'émission	Date d'émission	Date d'émission
Date limite d'exercice	29/06/2020	27-juin-21	19-sept.-23	14-oct.-19	14-févr.-21	31-déc.-18	25-sept.-22
Prix d'exercice (1)	146,00 €	146,00 €	146,00 €	12,13 €	3,00 €	3,00 €	3,19 €
Ratio d'exercice avant introduction en bourse	1 action ordinaire par BSA3	à compter du 27/06/2014 : 1 action ordinaire par BSA4	à compter du 01/01/2017 : 1 action ordinaire par BSA5	N/A	N/A	N/A	N/A
Ratio d'exercice après introduction en bourse et augmentation de capital de juillet 2015 et mars 2017 (2)	20,35 actions ordinaires par BSA3	20,35 actions ordinaires par BSA4	à compter du 01/01/2017 : 20,35 actions ordinaires par BSA5	1,02/12 actions ordinaires par BSA6 à partir du 14/10/2014 : 1,02 action par BSA6 à compter du 15/10/2017	1,01/12 d'action ordinaire par BSA 2015B par trimestre à compter du 15/02/2016 : 1 action ordinaire par BSA 2015B à compter du 15/02/2019	6 BSA pour une action	1/12 d'action ordinaire par BSA 2017B par trimestre échu à compter du 26/09/2017 : 1 action ordinaire par BSA 2017B à compter du 26/09/2020
Montant nominal de l'augmentation du capital résultant de l'exercice des BSA	508,75 €	508,75 €	0,00 €	331,50 €	1 515,00 €	0,00 €	1 500,00 €

La dilution maximale en actions issue de l'exercice des BSA en circulation est de 582 280.

Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise

La Société n'a pas émis de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE) en 2018 et ne peut plus émettre des BSPCE depuis le 3 juin 2018, date de ses 15 ans d'existence. Ci-après le tableau récapitulatif des BSPCE encore exerçables au 31/12/2018 :

Description	BSPCE 2011	BSPCE 2013	BSPCE 2014	BSPCE 2016A	BSPCE 2016A	BSPCE 2016B	BSPCE 2017A
Date d'attribution	27/06/2011	28/06/2013	14/10/2014	19/11/2015	22/09/2016	27/03/2017	19/05/2017
Nombre de BSPCE initialement émis et attribués	1 380	3 150	55 260	135 000	10 000	60 000	75 000
Nombre d'actions acquises sur exercice des BSPCE	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de BSPCE annulés ou caducs	900	1 900	36 760	5 000	5 000	0	8 000
Nombre de BSPCE attribués et encore exerçables	180	1 250	18 500	130 000	5 000	60 000	67 000
Point de départ du délai d'exercice	01/01/2012	28/06/2013	14/10/2014	19/11/2015	22/09/2016	27/03/2017	19/05/2017
Date limite d'exercice	01/01/2021	27/06/2023	14/10/2019	18/11/2020	21/09/2021	26/03/2022	18/05/2022
Prix d'exercice (1)	148€ par action	148€ par action	12,13€ par action	3€ par action	3,28€ par action	4€ par action	4,81€ par action
Ratio d'exercice avant introduction en bourse et augmentation de capital	1 action ordinaire par BSPCE 2011	1 action ordinaire par BSPCE 2013	1 action ordinaire par BSPCE 2014	1 action ordinaire par BSPCE 2015A	1 action ordinaire par BSPCE 2016A	1 action ordinaire par BSPCE 2016B	1 action ordinaire par BSPCE 2017A
Ratio d'exercice après introduction en bourse et augmentation de capital en 07 2016 et en mars 2017 (2)	20,35 actions ordinaires par BSPCE 2011	20,35 actions ordinaires par BSPCE 2013	1,02 action par BSPCE 2014	1,01 action par BSPCE 2015A	1,01 action par BSPCE 2016A	1 action par BSPCE 2016B	1 action par BSPCE 2017A
Montant nominal de l'augmentation du capital résultant de l'exercice des BSPCE	183,15 €	1 271,88 €	943,50 €	6 565,00 €	252,50 €	3 000,00 €	3 350,00 €
Dilution maximale en actions issue de l'exercice des BSPCE en circulation	311 321						

9. Autres fonds propres

Mouvements des avances conditionnées et emprunts

Etat des dettes	Au début de l'exercice	Reclassement	Souscription	Remboursement	En fin d'exercice
Avances remboursables	400 000	-400 000			
Total des emprunts et dettes assortis de conditions particulières	400 000	-400 000	0	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 825 000			-345 000	2 480 000
Emprunts et dettes financières divers	4 190	400 000		-154 190	250 000
Intérêts courus à payer			18 784		-18 784
Total des emprunts et dettes	2 829 190		18 784	-499 190	2 711 216

10. Provisions pour risques et charges

Une provision pour perte de change relative principalement à des créances clients nées en décembre 2018 et libellées en Dollar américain, est comptabilisée pour 8 606 euros.

Une provision de 110 522 euros, est constituée pour couvrir les risques et charges liés à des contentieux issus des relations juridiques ou contractuelles de la société en relation avec des tiers.

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en cours ou dont elle est menacée) qui pourrait avoir ou a eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société.

11. Dettes

Echéance des dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, -5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	18 784	18 784		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	2 730 000	375 000	2 255 000	100 000
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 396 300	1 396 300		
Personnel et comptes rattachés	1 128 363	1 128 363		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	805 727	805 727		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	48 764	48 764		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	232 960	232 960		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 864	2 864		
Groupe et associés	79 583	79 583		
Autres dettes	15 755	15 755		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 756 804	1 756 804		
TOTAL GENERAL	8 215 904	5 860 904	2 255 000	100 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	499 190			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

La société n'a contracté de nouvel emprunt au cours de l'exercice 2018.

12. Comptes de régularisation passif

La quote-part non échue des contrats de maintenance de plus d'un an est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Détail des produits constatés d'avance

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	du	au			
Pdts const. D'avance - Maintenance	01/01/2019	31/12/2021	1 658 554,24		
Pdts const. D'avance - Services	01/07/2019	31/12/2019	98 249,39		
	Total		1 756 803,63	0	0

13. Impôt sur les bénéfices

La société ne comptabilise pas de charge d'impôt courant car elle bénéficie au 31/12/2018 de déficits ordinaires de 25 581 632 euros liés aux pertes fiscales réalisées au cours d'exercices antérieurs.

Au 31 décembre 2018, les créances et dettes d'impôt se détaillent comme suit :

- Dette d'impôt exigible : 0 €
- Créance CIR : 1 116 126 € (au titre de l'exercice 2018)
- Créance CII : 80 000 € (au titre de l'exercice 2018)
- Créance CICE : 28 904 € (au titre de l'exercice 2018)

Le remboursement du CIR 2017 est survenu en octobre 2018.

14. Autres informations

Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
Clients - Factures à établir	345 981
Etat - Produits à recevoir	63 000
Divers - Produits à recevoir	50 278
Total	459 258

Détail des charges à payer

Désignation	Montant
Fournisseurs, Factures non Parvenues	275 472
Clients, Avoirs à Etablir	15 420
Personnel, Provisions pour Congés Payés	520 294
Personnel, Provisions pour Salaires à Payer	592 511
Personnel, Charges Sociales sur Provisions CP	189 642
Personnel, Charges Sociales sur Provisions Salaires à Payer	264 145
Etat, Charges à Payer	232 960
Personnel, Autres frais à payer	11 194
Intérêts courus à payer	18 784
Total	2 120 424

Provisions et dépréciations

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	66 000	44 522		110 522
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	34 453	8 606	34 453	8 606
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	100 453	53 128	34 453	119 128
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières		3 320		3 320
Dépréciations stocks et en cours	117 414	212 293	117 414	212 293
Dépréciations comptes clients	86 403	68 338	96 344	58 397
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	203 817	283 951	213 758	274 010
TOTAL GENERAL	304 270	337 079	248 211	393 138
Dotations et reprises d'exploitation		291 237	248 211	
Dotations et reprises financières		3 320		
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Ventilation du chiffre d'affaires net (Code du Commerce Art. R 123-198-4°; PCG Art. 531-2/15)

La société a réalisé 74% de son chiffre d'affaires sur le segment de clientèle Télécom et 26 % sur le segment de clientèle Entreprises avec la répartition France/ Export suivante :

Chiffre d'Affaires France : 2 251 647 euros

Chiffre d'Affaires Export : 11 906 537 euros

Ventilation du chiffre d'affaires net par nature de prestation

Chiffre d'Affaires Systèmes et licences : 9 835 K€

Chiffre d'Affaires Maintenance : 2 935 K€

Chiffre d'Affaires Services : 1 388 K€

Transferts de charges (PCG Art. 531-2/14)

Le montant des transferts de charges s'élève à 10 420 € sur l'exercice 2018.

Détail des produits exceptionnels et charges exceptionnelles

Désignation	Montant
Abandon créance COFACE	0
Bonis sur rachat d'actions propres lié à un contrat de liquidité	4 930
Total	4 930

Désignation	Montant
Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion	0
Pénalités sur marché	0
Frais d'investigation sur des cibles potentielles	101 637
Pénalités de retard cotisations sociales	-5 628
Créances clients devenues irrécouvrables	0
Malis sur rachat d'actions propres lié à un contrat de liquidité	13 207
Total	109 216

Honoraires des commissaires aux comptes.

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 84 192 €, et se répartissent comme suit :

- 36 500 € pour BRSW
- 47 692 € pour Deloitte et associés SA

Ces honoraires correspondant aux honoraires dus au titre du contrôle légal des comptes.

Rémunération des organes de direction

La rémunération globale allouée aux mandataires sociaux s'est élevée à 254 238 euros pour l'année 2017 et 238 500 euros pour l'année 2018.

Effectifs

Les effectifs ci-dessous comprennent les salariés ayant un contrat de travail de droit français avec Anevia SA.

Catégorie	Effectif moyen
Cadres	78
Employés, techniciens et agents de maîtrise	3

Liste des filiales et participations

En Euros

Sociétés	Capital (Eur)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Chiffre d'affaire du dernier exercice (1) (2)	Résultat du dernier exercice (2)	Dividendes encaissés par la société
			brute	nette			
Anevia Inc.	74	100	74	74	399 538	18 839	0
Anevia (Asia Pacific) Pte Ltd	1	100	1	1	15 468	744	0

(1) Refacturation des charges des filiales majorées d'une marge de 5%

(2) Montants convertis au taux du 31 12 2018

Opérations réalisées avec les entreprises liées

Immobilisations financières

Désignation	2018	2017
Participation Anevia Inc.	74	74
Participation Anevia (Asia Pacific) Pte Ltd	1	1
Total	75	75

Créances

Désignation	2018	2017
Compte courant Anevia Inc.	0	0
Compte courant Anevia (Asia Pacific) Pte Ltd	0	0
Total	0	0

Dettes

Désignation	2018	2017
Compte courant Anevia Inc.	75 303	44 395
Compte courant Anevia (Asia Pacific) Pte Ltd	4 280	10 693
Total	79 583	55 088

Charges d'exploitation

Désignation	2018	2017
Refacturation des charges Anevia Inc.	399 538	51 626
Refacturation des charges Anevia (Asia Pacific) Pte Ltd	15 468	14 272
Total	415 006	65 897

Information sur les parties liées

Les transactions avec les parties liées conclues ou ayant été poursuivies au cours de la période ont été conclues à des conditions normales de marché.

Engagements hors bilan

Avals et cautions

Néant

Montant des effets à payer et des effets remis à l'escompte et à l'encaissement

Néant

Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune

Préalablement au rachat de Keepixo par Anevia, la société Veevo (alors associé unique de Keepixo) avait fait un abandon de créance au profit de Keepixo pour un montant de 500.000 euros et ce, au moyen d'un contrat en date du 26 décembre 2016. Ce contrat prévoit une clause de retour à meilleure fortune et ainsi le remboursement de la créance pour un montant total de 500.000 euros dans l'hypothèse où le chiffre d'affaires de Keepixo pour les exercices 2018 et 2019 dépasserait certains seuils, à savoir 1.500.000 euros en 2018 et 2.500.000 euros en 2019. Le seuil n'ayant pas été dépassé en 2018, le montant de la clause ne s'élève plus qu'à 300 000€ au 31/12/2018.

Engagements en matière de pensions et de retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Les indemnités de départ à la retraite sont calculées sur la base d'un départ à la retraite à 65 ans pour tous les salariés, d'un taux d'actualisation de 1,66% aligné sur le rendement estimé des obligations de bonne signature (OAT), d'un turnover basé sur l'expérience de l'entreprise, d'un taux de survie déduit des tables de survie Hommes/Femmes et d'un taux de charges sociales moyen de 44%. Les droits en mois de salaires découlent de l'application de la convention des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils du 15 décembre 1987. Le montant de l'engagement calculé représente 71 919 €. Cet engagement ne fait pas l'objet d'une provision dans les états financiers au 31 décembre 2018 et constitue un engagement hors bilan.

Affacturation

Le montant des créances cédées s'élève à 671 077 euros au 31 décembre 2018.